

# CONDITIONS GENERALES D'UTILISATION

## **1. PREAMBULE**

### *1.1 OBJET DES CONDITIONS GENERALES D'UTILISATION*

Les présentes Conditions générales d'utilisation ont pour objet de définir les conditions d'utilisation du site Internet accessible notamment à l'adresse <https://lepetitmail.com/> (ci-après désigné par « le Site Internet ») que Monsieur TEHAM Christian (ci-après désigné par « Le Petit Mail ») met à disposition des internautes (ci-après désignés par les « Utilisateurs »).

### *1.2 OBJECTIF DU SITE*

Le Site Internet a pour objet de permettre aux Utilisateurs de prendre connaissance de la description en ligne de l'appartement mis en location par Le Petit Mail et sis 78 bis Rue du Mail 49100 Angers, ainsi que des tarifs de location appliqués.

La Site Internet a également pour objet la mise en relation des Utilisateurs avec Le Petit Mail afin que les Utilisateurs puissent procéder notamment :

- à des demandes d'information.
- à des demandes de réservation de location.

Les demandes d'information peuvent s'effectuer par téléphone au numéro indiqué sur le Site Internet, par courriel à l'adresse indiquée sur le Site Internet ainsi que par le biais du formulaire en ligne inséré sur le Site Internet.

Les demandes de réservation s'effectuent uniquement par le biais du formulaire en ligne inséré sur le Site Internet.

## **2. PROPRIETE INTELLECTUELLE**

Il est rappelé que l'intégralité du contenu (constitué notamment par les textes, les images, les photographies, les logos) et la forme du Site Internet relèvent de la législation sur le droit d'auteur et de façon plus générale, sur la propriété intellectuelle, et sont la propriété exclusive du Petit Mail.

L'accès au Site Internet confère à l'utilisateur un droit d'usage privé sur le contenu du Site.

Toute reproduction, représentation ou diffusion, totale ou partielle, des pages, données, ou de tout autre élément du Site Internet, sur quelque support et par quelque procédé que ce soit, sans l'autorisation expresse écrite du Petit Mail, est interdite.

Dans le cas où l'Utilisateur souhaiterait faire un usage commercial du contenu du Site Internet, il devra contacter Le Petit Mail à l'adresse [contact@lepetitmail.com](mailto:contact@lepetitmail.com) sans l'accord explicite duquel l'utilisation du contenu du Site Internet est prohibée.

Le non-respect de cette interdiction constitue une irrégularité susceptible d'engager la responsabilité civile et pénale de son auteur.

### **3. RESPONSABILITE LIEE AUX ASPECTS TECHNIQUES**

L'Utilisateur reconnaît qu'il n'est pas possible de développer ou d'utiliser des logiciels et des matériels exempts d'erreurs ni de contrôler tout événement imprévisible en relation avec Internet. Par conséquent Le Petit Mail ne fournit aucune garantie quant à l'utilisation continue et sans faille du Site Internet web et de ses éléments techniques.

Le Petit Mail met tout en œuvre pour assurer l'exactitude et la mise à jour des informations fournies sur le Site Internet.

Par ailleurs, le Petit Mail ne fournit aucune garantie en ce qui concerne les informations relatives aux lieux, évènements, activités ou services dont il est fait référence sur le Site Internet et sur lesquels il ne dispose d'aucun contrôle.

### **4. SECURITE ET ARCHIVAGE DES DONNEES A CARACTERE PERSONNEL DE L'UTILISATEUR**

Le Petit Mail collecte et traite les données transmises par le Site Internet avec la plus grande confidentialité et la plus grande sécurité, dans le respect des lois applicables en la matière.

# CONDITIONS GENERALES DE RESERVATION ET DE LOCATION

## 1. PREAMBULE

### 1.1 OBJET DES CONDITIONS GENERALES DE RESERVATION ET DE LOCATION

Les présentes Conditions générales de réservation et de location ont pour objet de définir les conditions de réservation et de location de l'immeuble proposé à bail sur le site Internet accessible à l'adresse <https://lepetitmail.com/> et sis 78 bis Rue du Mail 49100 Angers.

### 1.2. DEFINITION DES TERMES EMPLOYES

Le site Internet accessible à l'adresse <https://lepetitmail.com/> sera ci-après désigné par « le Site Internet ».

L'immeuble mis à la location sur le Site Internet et sis 78 bis Rue du Mail 49100 Angers sera ci-après désigné par « l'Appartement-Terrasse ».

Monsieur TEHAM Christian, propriétaire de l'Appartement-Terrasse, ainsi que toute personne choisie par lui pour participer de quelque manière que ce soit à la location du bien, sera ci-après désignée par « Le Petit Mail ».

L'internaute qui se rendra sur le Site Internet sera ci-après désigné par « l'Utilisateur ».

L'internaute qui aura procédé à une proposition de location de l'Appartement-Terrasse acceptée par Le Petit Mail sera ci-après désigné par « le Locataire ».

### 1.3. INTERDEPENDANCE DES CONDITIONS GENERALES DE RESERVATION ET DE LOCATION.

Toute personne qui procède à une demande de réservation de l'Appartement-Terrasse, s'engage à respecter les conditions générales de location.

## 2. CONDITIONS GENERALES DE RESERVATION

### 2.1 NATURE DU FORMULAIRE EN LIGNE PRESENT SUR LE SITE INTERNET

Comme rappelé dans les Conditions Générales d'Utilisation, Le Site Internet a pour objet la mise en relation des Utilisateurs avec Le Petit Mail afin que les Utilisateurs puissent procéder notamment :

- à des demandes d'information.
- à des demandes de réservation de location.

Les demandes de réservation s'effectuent uniquement par le biais du formulaire en ligne inséré sur le Site Internet.

La demande effectuée par ce formulaire ne peut en aucun cas s'interpréter par l'Utilisateur comme l'acceptation d'une offre de location formulée par Le Petit Mail mais uniquement comme une proposition de prendre à bail l'Appartement-Terrasse par l'Utilisateur.

## 2.2. MOMENT DE LA RESERVATION ET DE LA CONCLUSION DU CONTRAT DE LOCATION

### *2.2.1 Conclusion du contrat*

La réservation par l'Utilisateur deviendra effective et le contrat de location sera conclu seulement lors du paiement d'un acompte dont le montant est défini au paragraphe 2.2.2.

### *2.2.2 Montant de l'acompte*

L'acompte que le locataire versera au Petit-Mail représentera 30% du montant de la location lorsque cette réservation sera effectuée au moins 7 jours avant le début de la location.

Cet acompte représentera 100% du montant de la location lorsque la réservation sera effectuée moins de 7 jours avant la date de début de la location.

## **3. CONDITIONS GENERALES DE LOCATION**

### 3.1 PERSONNES BENEFICIAIRES DU CONTRAT DE LOCATION

La location conclue entre le Petit Mail et le Locataire ne pourra en aucun cas bénéficier, même partiellement à des tiers, personnes physiques ou morales, sauf accord écrit du Petit Mail.

La sous-location de l'Appartement-Terrasse par le Locataire est donc strictement interdite.

Le prêt de l'appartement par le Locataire à un tiers est également prohibé.

### 3.2 DUREE DE LA LOCATION

#### *3.2.1 Définition de la durée de la location*

La location de l'Appartement-Terrasse est prévue pour une durée déterminée.

Cette durée est définie par une date d'entrée dans les lieux et une date sortie des lieux sollicitées par l'Utilisateur et acceptées par le Petit Mail.

Cette durée peut être fixée au jour, à la semaine, à la quinzaine ou au mois.

A l'issue du séjour, le Locataire ne pourra en aucune circonstance se prévaloir d'un quelconque droit au maintien dans l'Appartement-Terrasse.

### *3.2.2 Heure d'arrivée et heure de sortie*

La location de l'Appartement-Terrasse débutera à la date d'entrée définie lors de la réservation, à 16 heures, et se terminera à la date de sortie définie lors de la réservation, à 12 heures.

## 3.3 TARIFS ET MOYENS DE PAIEMENT

### *3.3.1 Tarifs de location*

Les tarifs de location de l'Appartement-Terrasse sont les suivants :

- 140€ / nuit pour les 2 premières nuits (*minimum de nuitées*)
  - Puis 100€ / nuit la première semaine
  - Puis 80€ / nuit la deuxième semaine
  - Puis 60€ / nuit la troisième semaine
- Location longue durée sur devis.

### *3.3.2 Moyens de paiements*

Les moyens de paiement acceptés par le Petit Mail sont les suivants :

- Virement bancaire (IBAN : FR76 1380 7008 6032 5197 2453 344)
- Carte bancaire
- Chèque bancaire

## 3.4. RETRACTATION ET ANNULATION

### *3.4.1 Rétractation*

Aucun droit de rétractation ne bénéficie au locataire et ce, conformément aux dispositions légales de l'article L221-28 12° du Code de la consommation qui prévoit expressément que le droit de rétractation applicable aux contrats conclus à distance et hors établissement ne peut être exercé notamment pour les contrats de prestations de services d'hébergement qui doivent être fournis à une date ou à une période déterminée.

### *3.4.2 Annulation et résolution*

Aucune annulation ni aucune résolution de la réservation et de la location ne pourra être réalisée par le Locataire unilatéralement.

Les paiements ne sont ainsi pas remboursables.

Cependant, si le Petit-Mail parvient à relouer l'Appartement-Terrasse aux dates réservées par le Locataire souhaitant annuler sa réservation, seul le dépôt de garantie sera conservé par le Petit-Mail.

Le Petit-Mail se réserve le droit d'annuler la réservation à court terme si des circonstances inattendues surviennent.

Dans ce cas, le Petit-Mail remboursera au Locataire le prix de la location dans son intégralité ou lui proposera une autre date.

### *3.4.3 Force majeure*

En cas de force majeure empêchant la réalisation de la location, cette dernière se verra annulée si elle n'a pas connu un commencement d'exécution.

Dans les mêmes conditions, la location sera résolue si elle a connu un commencement d'exécution.

Le cas de force majeure est défini dans le présent contrat en ces termes :

« Tout événement échappant au contrôle du débiteur, qui ne pouvait être raisonnablement prévu lors de la conclusion du contrat et dont les effets ne peuvent être évités par des mesures appropriées, qui empêche l'exécution de son obligation par le débiteur ».

## 3.5 DEPOT DE GARANTIE

### *3.5.1 Montant du dépôt de garantie*

A l'arrivée du Locataire dans les lieux, un dépôt de garantie d'un montant de 400 € devra être réglé par virement bancaire ou carte bancaire.

Le Petit Mail refusera l'entrée du Locataire dans l'Appartement-Terrasse en cas de non-paiement de sa part du dépôt de garantie.

### *3.5.2 Restitution du dépôt de garantie*

Le dépôt de garantie sera restitué au Locataire dans un délai maximum d'une semaine à sa sortie des lieux en cas d'absence de retenue.

En cas de dégradations commises ou de biens manquants dans l'Appartement-Terrasse, la somme restituée au locataire correspondra au montant initial déduction faite des coûts de remise en état des lieux loués et/ou de rachat des biens manquants.

### 3.6 UTILISATION DES LIEUX

#### *3.6.1 Capacité d'accueil*

Le nombre de personnes qui bénéficieront de la location de l'Appartement-Terrasse sera proposé par l'Utilisateur dans sa demande de réservation et devra être accepté par le Petit Mail.

Le nombre de personnes ainsi défini ne pourra être dépassé.

Le Petit Mail se réserve le droit de refuser l'accès à l'Appartement-Terrasse si le nombre de personnes dépasse celui accepté au moment de la demande de réservation.

#### *3.6.2. Usage des lieux*

Le Locataire devra assurer le caractère paisible de la location et faire usage de l'Appartement-Terrasse conformément à la destination des lieux.

Le locataire est responsable de tous les dommages survenant de son fait.

#### *3.6.3. Interdiction des animaux*

Les animaux sont strictement interdits dans l'Appartement-Terrasse.

Cette interdiction concerne aussi bien les parties intérieures de l'Appartement-Terrasse que ses parties extérieures.

#### *3.6.4. Interdiction de fumer*

Il est interdit de fumer dans l'Appartement-Terrasse.

Cette interdiction concerne uniquement les parties intérieures de l'Appartement-Terrasse et non les parties extérieures.

#### *3.6.5. Plaintes et difficultés*

Le Locataire s'engage à informer immédiatement le Petit-Mail de tout problème.

Le Petit-Mail mettra tout en œuvre pour le régler immédiatement.

Si un problème grave survient le soir et que le Petit-Mail n'est pas en mesure de le résoudre immédiatement, ce dernier s'engage à réserver pour le Locataire un hébergement alternatif de niveau similaire.

#### *3.6.6. Droit à l'expulsion*

Le Petit-Mail se réserve le droit d'expulser le Locataire sans compensation financière en cas de comportement antisocial de ce dernier, notamment en cas de bruit déraisonnables, si les restrictions de tabagisme ne sont pas respectées, si le Locataire cause un incendie, si l'Appartement-Terrasse est mal utilisé ou encore en cas de violation des présentes conditions générales de location.

#### *3.6.7 Droit d'entrée*

Le Petit-Mail se réserve le droit d'entrer dans l'Appartement-Terrasse pour l'inspecter ou effectuer des réparations ou l'entretien nécessaire pendant le séjour du Locataire.